

Le 26 mai 2003

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Si votre commune est concernée par le projet de l'A45, vous êtes convoqués à la préfecture du Rhône par Monsieur le Préfet de la Région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône - et notre association intercommunale l'est aussi - mercredi 28 mai 2003 à 10 heures. En effet, Monsieur le Préfet lance la consultation sur le choix d'une solution de tracé au sein du fuseau du kilomètre qui aboutira à l'adoption de la future bande des 300 mètres insérée dans le fuseau du kilomètre connu depuis février 1999.

Nous nous permettons d'insister sur l'extrême nécessité d'être cohérents face au Préfet ou à ses représentants : l'appartenance des communes du secteur à ALCALY, les panneaux placés à l'entrée des villages, et, plus récemment, l'opposition à la DTA clairement manifestée doivent correspondre, de votre part, à un refus catégorique de l'A45.

Nous comptons sur votre intervention dans ce sens logique.

Noël Collomb, au nom de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, s'efforcera - si la parole lui est donnée - d'exprimer l'avis des populations tout en rappelant les alternatives à l'A45 que sont l'aménagement de l'A47 et la poursuite de l'amélioration des liaisons ferroviaires entre Saint-Etienne et Lyon.

Le Plateau de Mornant ne doit, en aucun cas, laisser son agriculture de proximité réquisitionnée pour le passage de dizaines de milliers de véhicules par jour. L'équilibre naturel et économique du territoire dépend de ce que NOUS réussirons à ne pas tolérer.

Il convient de rappeler au Préfet ce qu'est la démocratie participative prônée par le Gouvernement de la France.

Avec nos remerciements, nous vous exprimons, Madame le Maire, Monsieur le Maire, nos sentiments très reconnaissants.

Noël Collomb et Maurice Fisch